Après quelques mots de M. Basly répondant énergiquement aux interruptions, M. Carpentier se sent pas [illegible] qu'on veut bien le dire, car ils gagnent davantage que ceux du Pas-de-Calais.

Il exprime que le Nord est sans doute en grève et, à ce sujet, il cite la déclaration que lui faisait à Arras, hier, les délégués de ce bassin.

« A Anzin, dit-il, les ouvriers ne se mettront pas en grève pour une question de salaires, c'est le délégué Menu qui me l'a déclaré, ils ne chômeront que sur une question de caisse de grève.

« Ainsi il est certain que si les mineurs du Pas-de-Calais continuent la grève, ils ne seront pas suivis par ceux du Nord qui continuent à travailler approvisionneront le plus possible l'industrie. De la une ruine pour notre pays.

En présence d'une telle situation, M. Basly dit qu'il rendra responsable des événements qui peuvent surgir ceux qui, par calculs, pousseront à la grève !

Cris : « Vive la grève! Vive le Syndicat! Le groupe d'Avion crie : « Vive la grève! »

M. Basly flétrit les excitateurs d'Avion

Alors avec une admirable énergie, M. Basly flétrit l'attitude des mineurs d'Avion.

« Vous venez ici, leur dit-il, dans l'unique but de troubler l'ordre et d'influencer les travailleurs de Lens. Si vous parveniez à les leurrer et en mêlant vos voix, vous pouvez vous faisiez croire à une majorité hostile à la reprise du travail, nous ne nous avouerions pas vaincus car demain nous les consulterons par bulletins secrets.

Les mineurs d'Avion répondent par le cri de : « A bas les 10 0.0 ». Ceux de Lens répondent. Les invectives se croisent dans la salle.

Le président Durieux flétrit à son tour les obstructionistes, puis M. Basly continue :

« Je sais bien que ce matin, à Avion, vous avez voté la continuation de la grève pour obtenir le minimum de salaire. Eh bien! faites la grève. Vous nous trouverez, mes amis et moi au milieu de vous, mais vous serez vite lassés du chômage par la misère ».

En terminant, le député de Lens fait un chaleureux appel aux bons sentiments des pères de famille qui, eux, comprennent l'intérêt qu'il y a à ne pas prolonger un conflit qui, en se continuant, ne peut qu'entraîner derrière lui la misère, la suppression de l'augmentation des 10 0.0 consentie et la perte de l'action de ne renvoyer aucun ouvrier pour fait de grève.

Cette invitation est applaudie mais aussitôt couverte par les cris de : «Vive la grève! Vive Delecourt! Vive la Révolution! pousses par les 4 à 500 mineurs d'Avion.

La défaite des excitateurs

Les bruits cessent cependant, les colcitrités d'Avion demandent que M. Norange prenne la parole. Ce Norange qui est greffier de la mairie d'Avion appartient comme secrétaire à l'organisation collectiviste de P. O.

M. Basly reprenant la parole dit que le citoyen Norange n'a pas le droit de parler dans cette réunion où sa présence à la Tribune ne pourrait que passionner le débat et nuire aux intérêts des travailleurs : Cris : Vive Basly!

Montant sur un banc, M. Norange veut parler; le président Durieux lui fait remarquer qu'il n'a pas donné la parole et l'invite au nom du bureau à ne pas persister.

M. Basly fait constater ce qu'il de singulière l'attitude de M. Norange qui n'est pas mineur. On crie : « A bas Norange! Vive Basly! Jaquis il déclare qu'en présence des provocations des socialistes d'Avion qui veulent empêcher les mineurs de Lens de voter au centre du travail, après avoir entendu les explications d'Evrard, s'engagent à soutenir les réclamations générales discutées à Arras et à n'exprimer de la travail qu'au Compagnie accepte la convention d'Arras et si les ouvriers des autres charbonnages cessent la grève.

Aux mines de Drocourt

A Rouvroy, devant une réunion nombreuse, M. Cordier a prononcé la reprise du travail. Un mineur collectiviste du nom de Haite a demandé le minimum des salaires.

M. Masson, directeur des mines de Drocourt, est venu, en personne, dire à la réunion informer les grévistes qu'il examinerait les revendications secondaires demain vendredi. M. Cordier a repris la parole pour mettre la reprise du travail aux voix. Elle a été repoussée et la continuation de la grève votée.

Il en a été de même à la fosse dite la *Parisienne*, de cette concession.

DANS LE BASSIN DU NORD

Reprise complète du travail

Les ouvriers mineurs de l'arrondissement de Douai acceptent avec joie la décision de la conférence d'Arras, qui leur est d'ailleurs si favorable.

On peut dire maintenant que tout danger de grève est écarté.

A Dorignies, dans une réunion à laquelle assistaient 1.200 mineurs, le citoyen Gonieux, *délégué à la conférence d'Arras, a rendu compte* de son mandat et a été unanimement approuvé.

A Sin-le-Noble, c'est le citoyen Moché qui a pris la parole.

Vendredi matin, la descente sera complète dans toutes les fosses de l'arrondissement de Douai.

DERNIÈRE HEURE

Le Referendum d'Hénin-Liétard

Majorité pour la reprise du travail

Hénin-Liétard, 11 h. 25. — Voici le résultat du referendum pour ou contre la reprise du travail :

Inscrits : 3.500
Votants : 1.424

Pour 892
Contre 532

La fin de la grève est donc votée. La proclamation du scrutin a donné lieu à des manifestations bruyantes de la part des électeurs de la minorité. On croit néanmoins que le travail sera complet vendredi matin.

LES VERRIERS

Voici la liste des revendications ouvrières remises au conciliateur, M. Cambesédès et la réponse que les patrons y ont faite :

Les revendications ouvrières

1. Règlement. — Concernant la question du règlement, vu le refus de MM. les maîtres de verrerie d'accepter le règlement modèle de la verrerie de M. Bellotte, vu le refus formulé par les ouvriers d'accepter également celui imposé nouvellement par les patrons, les délégués ouvriers proposent de nouveau le règlement unifié de M. Bellotte en supprimant le rôle de chef d'équipe et en y ajoutant certaines clauses du ouvriers réglement que MM. les patrons jugeront indispensables. Ces articles devront être communiqués à la délégation ouvrière et discutés s'il y a lieu.

Proposition additionnelle

Nommer une commission de quatre membres ouvriers et de quatre membres patrons discutant l'élaboration d'un réglement.

Question de fondage

Attendu, dans les fours à pots, le souffleur, aidé de deux garçons, fait le travail du fondeur.

A la substitution des fours à pots par les fours à bassin, cet emploi est supprimé à cause de la fabrication du fondage dans chaque bassin. Attendu que le fondage dans chaque bassin nécessite d'abord deux fondeurs, plus un troisième ouvrier qui, dans le fondage, [illegible] le chef d'équipe, ouvrier et fil d'abord pays par le patron, survint [illegible] ces ouvriers de leur permettre non seulement de la gare ; au Tapercouet, ils crient : Vive la grève! A bas les 10 0.0! Ils chantent *l'Internationale*.

A midi et demi d'une réunion, salle du Théâtre. Il y a 2.200 personnes. On y crie encore : A bas les vendus!

M. Fouquet, président de la Jeunesse socialiste, est acclamé président. Il prend place sur l'estrade. Sont désignés comme assesseurs, MM. Evrard Bernard, Pottier, et secrétaire, M. Lekief.

Discours de M. Evrard

M. Evrard débute en disant que les cris ne l'effrayent dans le pays estime avoir fait, en compagnie de ses amis de la délégation, tout son devoir. Il conseille aux ouvriers de reprendre le travail, leur faisant entrevoir les concessions consenties par les représentants des charbonnages. Il commente longuement et augement le manifeste lancé par les délégués ouvriers à la suite de l'entrevue d'Arras et invitant les grévistes à rentrer tous dans la mine le 2 novembre.

On crie : Vive la grève!

M. Evrard abjure les mineurs à bien comprendre leur intérêt qui est de ne pas prolonger le chômage.

En rentrant au travail, dit-il, vous y rentrez maintenant la tête haute! si vous continuez à chômer en exigeant surtout un minimum de salaire, vous êtes exposés à y rentrer dépouillés surtout des satisfactions obtenues et à être déclarés responsables par l'opinion publique de l'agitation et des misères que vous allez provoquer.

Cris de : « Vive la grève! ».

Unpartisan de la grève

Le mineur Hutte, de Drocourt, vient réclamer un minimum de salaire dit, dit-il, que ne plus laisser exploiter les mineurs.

Il parle dans le sens de la continuation de la grève et déclare que les Basly, les Lamendin et autres seront bien obligés de suivre le mouvement sous peine d'être écrasés dessous.

Réplique de M. Evrard

M. Evrard reprend la parole, il fait encore en faveur de la reprise du travail, mais l'assemblée ne semble pas disposée à les écouter.

VOTE DE LA CONTINUATION de la grève

On met d'abord la reprise du travail aux voix peu de mains se lèvent.

M. Evrard insiste de nouveau pour voir accepter les conditions faites, sauf à discuter dans le travail des revendications secondaires.

Silence. — Cette question est repoussée et on vote la continuation de la grève une majorité de mains se lèvent.

Tout bas à nos oreilles les mineurs qui se sont abstenus de voter sont mécontents de la reprise du travail voulu le point interrogation qui se pose.

Un referendum

En présence de la grave division prise parmi les ouvriers, le délégué du syndicat d'Hénin-Liétard ont décidé d'organiser un vote secret pour continuer la grève.

Le scrutin sera ouvert de 6 à 9 heures du soir.

A la compagnie d'Osbricourt

Dans une réunion tenue à Orgnies, M. Evrard a vivement prononcé contre la reprise du travail à la Compagnie d'Osbricourt, n'accepte pas la décision d'Arras. L'ordre du jour suivant a été ensuite voté : «Les ouvriers des mines d'Osbricourt, réunis ce jour, après avoir entendu les explications d'Evrard, s'engagent à soutenir les réclamations générales discutées à Arras et à n'exprimer de travail qu'au Compagnie accepte la convention d'Arras et si les ouvriers des autres charbonnages cessent la grève».

Aux mines de Drocourt

A Rouvroy, devant une réunion nombreuse, M. Cordier a prononcé la reprise du travail. Un mineur collectiviste du nom de Haite a demandé le minimum des salaires.

M. Masson, directeur des mines de Drocourt, est venu, en personne, dire à la réunion informer les grévistes qu'il examinerait les revendications secondaires demain vendredi. M. Cordier a repris la parole pour mettre la reprise du travail aux voix. Elle a été repoussée et la continuation de la grève votée.

Il en a été de même à la fosse dite la *Parisienne*, de cette concession.

DANS LE BASSIN DU NORD

Reprise complète du travail

Les ouvriers mineurs de l'arrondissement de Douai acceptent avec joie la décision de la conférence d'Arras, qui leur est d'ailleurs si favorable.

On peut dire maintenant que tout danger de grève est écarté.

A Dorignies, dans une réunion à laquelle assistaient 1.200 mineurs, le citoyen Gonieux, *délégué à la conférence d'Arras, a rendu compte* de son mandat et a été unanimement approuvé.

A Sin-le-Noble, c'est le citoyen Moché qui a pris la parole.

Vendredi matin, la descente sera complète dans toutes les fosses de l'arrondissement de Douai.

DERNIÈRE HEURE

Le Referendum d'Hénin-Liétard

Majorité pour la reprise du travail

Hénin-Liétard, 11 h. 25. — Voici le résultat du referendum pour ou contre la reprise du travail :

Inscrits : 3.500
Votants : 1.424

Pour 892
Contre 532

La fin de la grève est donc votée. La proclamation du scrutin a donné lieu à des manifestations bruyantes de la part des électeurs de la minorité. On croit néanmoins que le travail sera complet vendredi matin.

LES VERRIERS

Voici la liste des revendications ouvrières remises au conciliateur, M. Cambesédès et la réponse que les patrons y ont faite :

Les revendications ouvrières

1. Réglement. — Concernant la question du réglement, vu le refus de MM. les maîtres de verrerie d'accepter le réglement modèle de la verrerie de M. Bellotte, vu le refus formulé par les ouvriers d'accepter également celui imposé nouvellement par les patrons, les délégués ouvriers proposent de nouveau le réglement unifié de M. Bellotte en supprimant le rôle de chef d'équipe et en y ajoutant certaines clauses du ouvriers réglement que MM. les patrons jugeront indispensables. Ces articles devront être communiqués à la délégation ouvrière et discutés s'il y a lieu.

Proposition additionnelle

Nommer une commission de quatre membres ouvriers et de quatre membres patrons discutant l'élaboration d'un réglement.

Question de fondage

Attendu, dans les fours à pots, le souffleur, aidé de deux garçons, fait le travail du fondeur.

A la substitution des fours à pots par les fours à bassin, cet emploi est supprimé à cause de la fabrication du fondage dans chaque bassin. Attendu que le fondage dans chaque bassin nécessite d'abord deux fondeurs, plus un troisième ouvrier qui, dans le fondage, [illegible] le chef d'équipe, ouvrier et fil d'abord pays par le patron, survint [illegible] ces ouvriers de leur permettre non seulement de la gare ; au Tapercouet, ils crient : Vive la grève! A bas les 10 0.0! Ils chantent *l'Internationale*.

A midi et demi d'une réunion, salle du Théâtre. Il y a 2.200 personnes. On y crie encore : A bas les vendus!

M. Fouquet, président de la Jeunesse socialiste, est acclamé président. Il prend place sur l'estrade. Sont désignés comme assesseurs, MM. Evrard Bernard, Pottier, et secrétaire, M. Lekief.

Discours de M. Evrard

M. Evrard débute en disant que les cris ne l'effrayent dans le pays estime avoir fait, en compagnie de ses amis de la délégation, tout son devoir. Il conseille aux ouvriers de reprendre le travail, leur faisant entrevoir les concessions consenties par les représentants des charbonnages. Il commente longuement et augement le manifeste lancé par les délégués ouvriers à la suite de l'entrevue d'Arras et invitant les grévistes à rentrer tous dans la mine le 2 novembre.

On crie : Vive la grève!

M. Evrard abjure les mineurs à bien comprendre leur intérêt qui est de ne pas prolonger le chômage.

En rentrant au travail, dit-il, vous y rentrez maintenant la tête haute! si vous continuez à chômer en exigeant surtout un minimum de salaire, vous êtes exposés à y rentrer dépouillés surtout des satisfactions obtenues et à être déclarés responsables par l'opinion publique de l'agitation et des misères que vous allez provoquer.

Cris de : « Vive la grève! ».

Unpartisan de la grève

Le mineur Hutte, de Drocourt, vient réclamer un minimum de salaire dit, dit-il, ne ne plus laisser exploiter les mineurs.

Il parle dans le sens de la continuation de la grève et déclare que les Basly, les Lamendin et autres seront bien obligés de suivre le mouvement sous peine d'être écrasés dessous.

Réplique de M. Evrard

M. Evrard reprend la parole, il fait encore en faveur de la reprise du travail, mais l'assemblée ne semble pas disposée à les écouter.

VOTE DE LA CONTINUATION de la grève

On met d'abord la reprise du travail aux voix peu de mains se lèvent.

M. Evrard insiste de nouveau pour voir accepter les conditions faites, sauf à discuter dans le travail des revendications secondaires.

Silence. — Cette question est repoussée et on vote la continuation de la grève une majorité de mains se lèvent.

Tout bas à nos oreilles les mineurs qui se sont abstenus de voter sont mécontents de la reprise du travail voulu le point interrogation qui se pose.

Un referendum

En présence de la grave division prise parmi les ouvriers, le délégué du syndicat d'Hénin-Liétard ont décidé d'organiser un vote secret pour continuer la grève.

Le scrutin sera ouvert de 6 à 9 heures du soir.

A la compagnie d'Osbricourt

Dans une réunion tenue à Orgnies, M. Evrard a vivement prononcé contre la reprise du travail à la Compagnie d'Osbricourt, n'accepte pas la décision d'Arras. L'ordre du jour suivant a été ensuite voté : «Les ouvriers des mines d'Osbricourt, réunis ce jour, après avoir entendu les explications d'Evrard, s'engagent à soutenir les réclamations générales discutées à Arras et à n'exprimer de travail qu'au Compagnie accepte la convention d'Arras et si les ouvriers des autres charbonnages cessent la grève».

Aux mines de Drocourt

A Rouvroy, devant une réunion nombreuse, M. Cordier a prononcé la reprise du travail. Un mineur collectiviste du nom de Haite a demandé le minimum des salaires.

M. Masson, directeur des mines de Drocourt, est venu, en personne, dire à la réunion informer les grévistes qu'il examinerait les revendications secondaires demain vendredi. M. Cordier a repris la parole pour mettre la reprise du travail aux voix. Elle a été repoussée et la continuation de la grève votée.

Il en a été de même à la fosse dite la *Parisienne*, de cette concession.

Chronique Régionale

LA TOUSSAINT

A ROUBAIX

Hier matin, le corps des sapeurs-pompiers ; la section du « Souvenir français », les *« Combattants de 1870 »*, les *sociétaires des* armées de mer, les « Médaillés coloniaux », les *sociétaires des* campagnes d'Italie et de Crimée ; les sociétés des sous-officiers et soldats belges ; les gymnastes de la Roubaisienne et de l'Ancienne, ont fait, au cimetière la traditionnelle manifestation de la Toussaint, sur les monuments des enfants de Roubaix morts pour la patrie et des victimes du travail.

Le cortège, parmi lequel on remarquait que MM. les patrons jugeront indispensables. Ces articles devront être communiqués à la délégation ouvrière et discutés s'il y a lieu.

Proposition additionnelle

Nommer une commission de quatre membres ouvriers et de quatre membres patrons discutant l'élaboration d'un réglement.

Question de fondage

Attendu, dans les fours à pots, le souffleur, aidé de deux garçons, fait le travail du fondeur.

A la substitution des fours à pots par les fours à bassin, cet emploi est supprimé à cause de la fabrication du fondage dans chaque bassin. Attendu que le fondage dans chaque bassin nécessite d'abord deux fondeurs, plus un troisième ouvrier qui, dans le fondage, [illegible] le chef d'équipe, ouvrier et fil d'abord pays par le patron, survint [illegible] ces ouvriers de leur permettre non seulement de la gare ; au Tapercouet, ils crient : Vive la grève! A bas les 10 0.0! Ils chantent *l'Internationale*.

A midi et demi d'une réunion, salle du Théâtre. Il y a 2.200 personnes. On y crie encore : A bas les vendus!

M. Fouquet, président de la Jeunesse socialiste, est acclamé président. Il prend place sur l'estrade. Sont désignés comme assesseurs, MM. Evrard Bernard, Pottier, et secrétaire, M. Lekief.

Discours de M. Evrard

M. Evrard débute en disant que les cris ne l'effrayent dans le pays estime avoir fait, en compagnie de ses amis de la délégation, tout son devoir. Il conseille aux ouvriers de reprendre le travail, leur faisant entrevoir les concessions consenties par les représentants des charbonnages. Il commente longuement et augement le manifeste lancé par les délégués ouvriers à la suite de l'entrevue d'Arras et invitant les grévistes à rentrer tous dans la mine le 2 novembre.

On crie : Vive la grève!

M. Evrard abjure les mineurs à bien comprendre leur intérêt qui est de ne pas prolonger le chômage.

En rentrant au travail, dit-il, vous y rentrez maintenant la tête haute! si vous continuez à chômer en exigeant surtout un minimum de salaire, vous êtes exposés à y rentrer dépouillés surtout des satisfactions obtenues et à être déclarés responsables par l'opinion publique de l'agitation et des misères que vous allez provoquer.

Cris de : « Vive la grève! ».

Unpartisan de la grève

Le mineur Hutte, de Drocourt, vient réclamer un minimum de salaire dit, dit-il, ne ne plus laisser exploiter les mineurs.

Il parle dans le sens de la continuation de la grève et déclare que les Basly, les Lamendin et autres seront bien obligés de suivre le mouvement sous peine d'être écrasés dessous.

Réplique de M. Evrard

M. Evrard reprend la parole, il fait encore en faveur de la reprise du travail, mais l'assemblée ne semble pas disposée à les écouter.

VOTE DE LA CONTINUATION de la grève

On met d'abord la reprise du travail aux voix peu de mains se lèvent.

M. Evrard insiste de nouveau pour voir accepter les conditions faites, sauf à discuter dans le travail des revendications secondaires.

Silence. — Cette question est repoussée et on vote la continuation de la grève une majorité de mains se lèvent.

Tout bas à nos oreilles les mineurs qui se sont abstenus de voter sont mécontents de la reprise du travail voulu le point interrogation qui se pose.

Un referendum

En présence de la grave division prise parmi les ouvriers, le délégué du syndicat d'Hénin-Liétard ont décidé d'organiser un vote secret pour continuer la grève.

Le scrutin sera ouvert de 6 à 9 heures du soir.

A la compagnie d'Osbricourt

Dans une réunion tenue à Orgnies, M. Evrard a vivement prononcé contre la reprise du travail à la Compagnie d'Osbricourt, n'accepte pas la décision d'Arras. L'ordre du jour suivant a été ensuite voté : «Les ouvriers des mines d'Osbricourt, réunis ce jour, après avoir entendu les explications d'Evrard, s'engagent à soutenir les réclamations générales discutées à Arras et à n'exprimer de travail qu'au Compagnie accepte la convention d'Arras et si les ouvriers des autres charbonnages cessent la grève».

Aux mines de Drocourt

A Rouvroy, devant une réunion nombreuse, M. Cordier a prononcé la reprise du travail. Un mineur collectiviste du nom de Haite a demandé le minimum des salaires.

M. Masson, directeur des mines de Drocourt, est venu, en personne, dire à la réunion informer les grévistes qu'il examinerait les revendications secondaires demain vendredi. M. Cordier a repris la parole pour mettre la reprise du travail aux voix. Elle a été repoussée et la continuation de la grève votée.

Il en a été de même à la fosse dite la *Parisienne*, de cette concession.

DERNIÈRE HEURE

LES GRÈVES *et les interpellations*

Paris, 1er novembre. — La question des grèves va surgir, à l'ouverture de la session parlementaire, un important débat devant la Chambre.

Déjà M. Thierry doit questionner et M. Antide Boyer interpeller à propos des grèves de Marseille.

On annonce dès maintenant, comme très probable, une interpellation de MM. Basly et Lamendin, députés de Lens et de Béthune, sur les grèves qui viennent d'éclater dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Du côté parti, les députés socialistes qui appartiennent au Parti Ouvrier français reprendront la proposition de loi que M. Jules Guesde avait présentée au cours de la précédente législature pour réglementer le fonctionnement des droits de grève.

M. Guesde ne faisant plus partie de la Chambre, c'est un de ses lieutenants, M. Zévaès, qui déposera cette proposition dans le but d'appliquer la loi de majorité pour la déclaration ou l'acceptation de la grève.

Il sera accordé dans la circonstance par M. Vaillant, qui appuyera la demande d'urgence.

M. Zevaès réclamerait également la prise en considération de la proposition qu'il déposa, il y quelque temps et qui a pour objet d'interdire l'intervention de l'armée dans les grèves.

Le Président du Conseil, le ministre de Commerce et d'autres ministres qui ont été interpellés ou sont prédisités en ces derniers mois, prendront part à ces discussions qui ne peuvent manquer d'être fort mouvementées.

Le général André à Brest

Brest, 1er novembre. — Le ministre de la guerre a visité l'hôpital maritime où il s'est entretenu avec plusieurs officiers en traitement.

Il s'est rendu ensuite à l'hôpital civil dont il a remarqué également la bonne organisation, de même qu'à l'hôpital maritime.

A sept heures, il s'est rendu à Roscavrance à la *Salle de Vente* qu'il avait accepté de présider le banquet de la Société d'anciens marins, *la Flotte*.

Tout le long du parcours le ministre a été respectueusement salué. Le banquet amical auquel il a assisté comportait 500 convertis.

Le général André a pris place à la table d'honneur au milieu des acclamations.

Il s'est à ses côtés un premier maître et l'amiral Barrera.

Au dessert, M. Collignon a ouvert la série des toasts en portant le santé du président.

L'amiral Barrera remercie le ministre d'avoir accepté l'invitation de la *Flotte* et le général André prenant à son tour la parole a dit l'estime qu'il éprouvait devant la grande manifestation patriotique à laquelle il venait d'assister.

Il a terminé en levant son verre à la République démocratique et sociale.

Une immense acclamation a souligné ses paroles.

A 9 heures et demie, le général André s'est rendu au théâtre, où une soirée de gala était organisée.

Le ministre s'est retiré après l'exécution de la cantate : *Pour la Patrie*.

Il est rentré à la préfecture maritime.

La ville est illuminée.

Demain le voyage du ministre revêtira un caractère exclusivement maritime.

Le général André fera dans la matinée une excursion dans la rade et dans le goulet sur le croiseur *le Laborieux*.

Il déjeunera à la préfecture et se rendra en sortant de Paris.

Il quittera Brest dans la soirée pour rentrer directement à Paris.